

**Mairie
de
Villegly**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEGLY**

SEANCE DU 20 JUIN 2022

Nombres de conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

ADOPTE A L'UNANIMITE

VOTE POUR : 11

VOTE CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Domaine :

ADMINISTRATION

Sous-domaine :

**Règlement
Intérieur**

OBJET :

**Adoption du RI de
la Salle Polyvalente**

N° 46/2022

L'an deux mille vingt-deux, et le vingt juin à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MARTY, Maire.

Date de la convocation : 14 Juin 2022

Présents : Alain MARTY – Raymond BENOIT – Janine POUSSE – Michel GREFFIER – Stéphane AZEMA – Emmanuel COULONVAL – Jean MAURY – François DUVERT – Joëlle LEVEJAC – Vanessa SALANDINI – Emilie BELUCHE.

Absents excusés : Christine SANCHEZ – Véronique BROUSSE – Véronique MARCAILLOU – Christophe FOURES.

Mr AZEMA Stéphane a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe ses collègues de la nécessité de procéder à la mise à jour du règlement intérieur de la Salle Polyvalente afin de fixer les règles applicables lors des location, et ce, à compter du 1^{er} Septembre 2022.

Ce règlement détermine, entre autre, les modalités de :

- De réservation,
- De mise à disposition et de libération des locaux,
- De responsabilité.

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la mise à jour des conditions d'utilisation de la salle.

Vu le projet transmis à tous les conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- D'ADOPTER le règlement intérieur joint en annexe.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211104260-20220620-20220620-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/06/2022

Pour copie conforme

Le Maire,
Alain MARTY

